

La Rochelle, le 26 MARS 2018

**INVITATION
AU COLLOQUE
SUR LES RISQUES EVITABLES A DOMICILE**

Madame, Monsieur,

Selon le rapport ANAH/CNAV de 2013, 62 % des chutes surviennent à domicile : une personne sur trois a plus de 65 ans et une personne sur deux a plus de 80 ans.

Dans 40 % des cas, la chute compromet l'autonomie future de la personne âgée avec une accélération de l'entrée en EHPAD alors qu'elle souhaite rester le plus longtemps possible à son domicile.

Le département de la Charente-Maritime se trouve confronté à de nombreuses chutes de personnes âgées et interventions consécutives des services d'urgence.

Compte tenu de cette situation préoccupante, nous avons décidé d'organiser un colloque sur les risques évitables à domicile, le 26 avril 2018 à Saintes.

Cet évènement doit marquer une nouvelle étape dans le renforcement de la démarche de prévention. Il s'agit de développer un éco-système favorable à un séjour sûr et serein chez soi le plus longtemps possible, comme le souligne Luc BROUSSY, dans son rapport sur « l'adaptation de la société au vieillissement ».

Ce colloque ambitionne de réunir l'ensemble des acteurs du département participant à la préservation de l'autonomie des personnes et d'être le point de départ de nouvelles actions à mettre en œuvre dans ce champ.

Nous souhaitons donc vivement votre présence à cette journée du **26 avril 2018** qui se déroulera à la **MSA des Charentes - Fief Montlouis - 1 Boulevard de Vladimir - 17100 Saintes**.

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, le programme de ce colloque dont la participation est gratuite mais l'inscription obligatoire pour des raisons d'organisation et de logistique.

Je vous précise que des restaurants en proximité sont facilement accessibles lors de la pause déjeuner qui est libre.

Comptant sur votre présence, je vous saurai gré de bien vouloir transmettre sur la BAL fonctionnelle suivante : ars-dd17-sante-publique@ars.sante.fr, votre bulletin de participation, selon le modèle ci-annexé.

Recevez, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

La Directrice de la Délégation départementale


Edwige DELHEURE

COLLOQUE « RISQUES EVITABLES A DOMICILE »

26 avril 2018

PROGRAMME

Le matin :

- 9h15 : accueil
- 9h30 : Introduction Monsieur le Préfet de la Charente maritime ou son représentant ; Madame la Directrice de la Délégation départementale de l'ARS ; Monsieur le Président du Conseil départemental ou son représentant.
- 9h45 - 10h15 : présentation épidémiologique des AcVC avec un point focal concernant les chutes chez les personnes âgées : Santé Publique France (M. THELOT)
- 10h15 - 10h30 : bilan des chutes ayant nécessité un relevage dans le 17 : SDIS 17
- 10h30 - 11h00 : épidémiologie et les facteurs de risque de la fracture de l'extrémité supérieure du fémur : CH Jonzac – Gériatrie (Dr GRUEL)
- Echanges avec les participants : 15 minutes
- Pause : 15 minutes
- 11h30 - 12-15: Présentation concernant les chutes au domicile des personnes âgées sur les moyens de prévention et les actions mises en œuvre dans la région, en France, à l'étranger : Santé Publique France (Mme SOLEYMANI) et Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine
- Echanges avec les participants : 15 minutes

L'après-midi :

- 14h15 - 15h30 : animations de tables rondes : chutes et prévention, quels types d'actions à l'échelle départementale, quels types d'évaluations...
- Echanges avec les participants et synthèse de la journée
- 16h15 : Discours de clôture de la journée - Agence Régionale de Santé (Mme DELHEURE)
- 16h30 : Fin du colloque.

COLLOQUE

SUR LES RISQUES EVITABLES A DOMICILE

BULLETIN DE PARTICIPATION
(à retourner pour le 9 avril 2018)

Organisme :

Nom/Prénom :

Fonction :

Nom/Prénom :

Fonction :

Nom/Prénom :

Fonction :

Adresse :

.....

Mail :

.....

.....

participera au Colloque le jeudi 26 avril 2018 à la MSA de Saintes.